

Bienvenue

NOTE DE RENTRÉE 2024 - 2025



CONTACT ECOLE

Ecole des six villages de la Vallée des dames
Route de Han
55600 JUVIGNY SUR LOISON

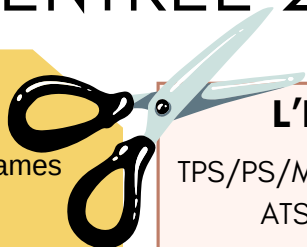


élémentaire : 03 29 88 16 46

maternelle : 03 29 88 15 25

Adresse mail : ce.0551069@ac-nancy-metz.fr

Directeur : M. BARBIER



L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

TPS/PS/MS/GS : Madame JAMIOL Alicia
ATSEM : Madame LEBRAULT Brigitte

CP/CE1 : Madame SKORUPINSKI Karine

CE2/CM1/CM2 : Monsieur BARBIER Yann et
Madame HAON Cécile

Titulaire mobile : Madame ROYER Florence

Professeur des écoles spécialisée : Madame
TRIFFAULT Céline



HORAIRES

Du lundi au vendredi

8h45-12h00/ 13h30-16h15

L'accueil se fait 10min avant les heures de début indiquées. Veuillez noter qu'il s'agit des horaires de début et de fin de classe.



RETARD

Tous les élèves de l'école
en retard devront sonner
au portail en bois
munis d'un billet de retard

ABSENCES

Les parents doivent prévenir l'enseignant par téléphone le jour même avant 9h de toute absence de leur enfant ET compléter un billet d'absence disponible dans le cahier de liaison. En cas de maladie contagieuse, la famille devra fournir un certificat médical de reprise.

Si les parents doivent venir chercher leur enfant à l'école pour une absence en cours de journée, ils devront signer un bulletin de sortie.

En cas d'absence ne pas oublier de prévenir pour la cantine et le périscolaire :

M. Zaksak au 03 29 85 32 68 avant 9h00 le matin même.



SORTIES DES ELEVES

Tous les élèves entrent par le portail vert.

Les élèves de la classe maternelle pourront être recherchés par les parents, les représentants légaux ou la personne habilitée à venir rechercher l'enfant.

Toute sortie exceptionnelle des élèves inscrits aux transports scolaires devra être signalée à l'enseignant de l'enfant par un mot écrit dans le cahier de liaison.

ATTENTION : Tous les enfants possédant une carte de transport scolaire sortiront côté portail en bois. La personne (autre que les représentants légaux) qui viendra chercher l'enfant devra être en capacité de prouver son identité.

LES DOCUMENTS DE RENTRÉE

A rendre dès que possible (si ce n'est pas déjà fait) :

- Fiche urgence en cas d'accident pour les secours
- L'autorisation parentale pour le droit à l'image
- L'assurance scolaire (responsabilité civile et individuelle accidents) est à fournir rapidement.

1) Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant.

2) Responsabilité individuelle accident (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant.

Vous devez donc fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle.

MERCI de penser à actualiser vos coordonnées auprès de l'enseignant de votre enfant, du directeur et des services périscolaires afin que l'on puisse vous joindre rapidement en cas de besoin.



PARASITES

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.

ELECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

Les élections auront lieu le vendredi 11 octobre 2024. Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler au directeur le plus rapidement possible et avant le lundi 30 septembre afin de constituer une liste avec un représentant et un suppléant par classe.

MATERIEL

Les élèves d'élémentaire doivent toujours être en possession du petit matériel (colle, stylos, règle...). Merci d'y veiller régulièrement.

Les livres confiés à l'élève par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir et de veiller à ce que votre enfant en prenne soin. Tout livre détérioré ou perdu vous sera facturé.

LES APC

(ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES)

Séances de 45 minutes pour les élèves de maternelle et une heure pour les élèves des classes élémentaires après la classe.

Le jour retenu vous sera précisé par période.

Le travail en groupe restreint permet un accompagnement différencié des élèves et adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.



COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Vos enfants sont les seuls bénéficiaires de votre générosité.

L'argent de la coopérative permet :

- l'achat complémentaire de matériaux pour les activités plastiques
- le financement de spectacles
- la prise en charge d'abonnements à des magazines.
- l'achat de livres, de matériel de sport.
- les aides au financement des déplacements des classes.

Montant du don conseillé	
Nombre d'enfants	Montant total à régler pour la famille espèces ou chèque à l'ordre de : OCCE de Juvigny-Sur-Loison
1 enfant	20 €
2 enfants	32 €
3 enfants et plus.	42 €

RELATIONS PARENTS/ENSEIGNANTS

Vous devez consulter quotidiennement le cahier de liaison de votre enfant. Celui-ci vous sera également utile pour communiquer avec l'école.

RÉUNIONS DE RENTRÉE

CLASSE	Date et horaire de la réunion
TPS/PS/MS/GS Mme JAMIOU	Lundi 9 septembre 2024 à 17h00
CP/CE1 Mme SKORUPINSKI	Jeudi 12 septembre 2024 à 17h00
CE2/CM1/CM2 M. BARBIER	Mardi 10 septembre 2024 à 17h00

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint :
du 19/10/2024 au 3/11/2024

Vacances de Noël :
du 21/12/2024 au 05/01/2025

Vacances d'hiver :
du 08/02/2025 au 23/02/2025

Vacances de printemps :
du 05/04/2025 au 21/04/2025

Pont de l'ascension :
29/05/2025 au 01/06/2025

Vacances d'été :
Samedi 5 juillet 2025

BELLE ANNÉE

SIGNATURE DES PARENTS